

BURKINA FASO | Rapport de profilage sur les déplacés internes, Région du Sahel
Localité de Déou | 19 – 22 Octobre 2018



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les termes employés et la présentation des faits tout au long du rapport n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, ou des autorités, ou concernant des frontières ou limites.¹

Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Burkina Faso
Ouagadougou, Ouaga2000, arrondissement 12, secteur 52
Abibatou Wane
Tel. : +22625974038
E-mail : bfinformationunit@iom.int
Website: <http://www.displacement.iom.int/burkina-faso/>

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.

¹ Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

RÉSUMÉ

Le présent rapport de profilage élaboré par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à travers la DTM (Displacement Tracking Matrix - Matrice de Suivi des Déplacements), montre les analyses des données collectées 19 au 22 octobre 2018 en partenariat avec le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) auprès des Personnes Déplacées Internes (PDI) dans la commune de Déou située dans la province de l'Oudalan – Région du Sahel au Burkina Faso. Les principaux résultats de l'analyse des données collectées sont illustrés comme suit :



La population déplacée est estimée à un total de 1 600 individus vivant dans 214 ménages



1 localité a fait l'objet d'enquête : Déou



98% des populations déplacées le sont en raison des menaces (insécurité) qui ont lieu dans la région



213 ménages (99.5%) proviennent de la commune de Koutougou



La population déplacée est composée à 48% d'hommes.



La population déplacée est composée à 52% de femmes.



62% de la population à moins de 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 1% des déplacés.



57% des ménages déplacés vivent dans les communautés d'accueil (directement chez les familles d'accueil), 10% vivent dans des sites spontanés, 31% vivent dans un logement privatif et, 2% dans les centres collectifs.

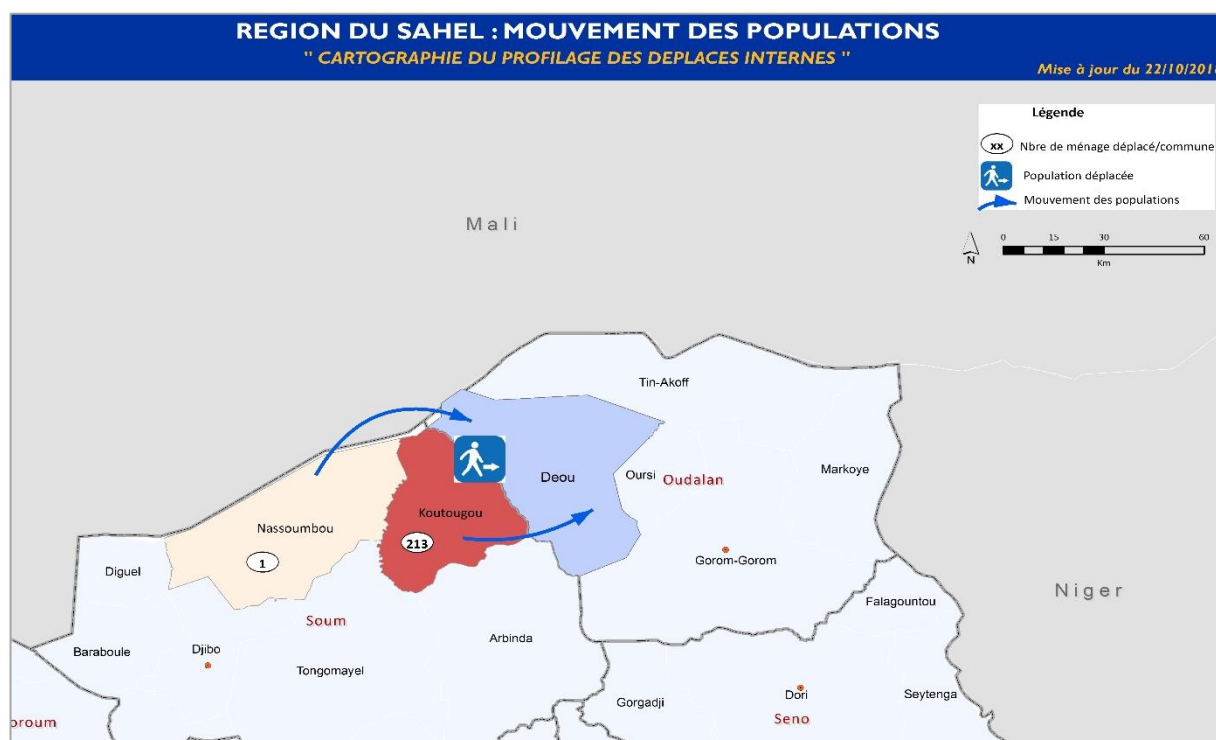
INTRODUCTION

Au Burkina Faso, la région du Sahel a été particulièrement l'objet d'attaques régulières ciblant notamment les forces de l'ordre, certains civils et des sites aurifères présents dans la région. Cette situation a induit des mouvements de population en situation de vulnérabilité dans toute la partie Nord du pays. En octobre 2018, 39.731 Personnes déplacées internes (PDI) ont été recensées dans la partie Nord² du pays.

C'est dans ce contexte que la commune de Déou située dans la province de l'Oudalan – Région du Sahel a, du 10 au 11 octobre 2018, accueilli de nombreux ménages de Personnes déplacées internes (PDI) suite aux menaces sécuritaires proférés par des individus non identifiés sur le site aurifère de Tounté au Nord-Ouest de Déou. Les enregistrements des ménages des PDI ont été effectués régulièrement par DRC (Danish Refugee Council) et les autorités locales.

Ainsi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a été désignée par la communauté humanitaire pour élaborer un profilage des PDI à Déou à travers la DTM (Displacement Tracking Matrix - Matrice de Suivi des Déplacements) en partenariat avec le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). A cet effet, une collecte de données a été opérée du 19 au 22 octobre 2018 dans la localité de Déou auprès des ménages déplacés internes préalablement enregistrés par le CONASUR et DRC.

Le présent rapport fait état du profilage des PDI arrivés à Déou. Il montre la définition de concepts clés, la méthodologie de la collecte de données et les principales analyses des résultats obtenus de la collecte de données.



² <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burkina-faso> - Source: DRC, HCR, OCHA, IOM

DEFINITION DES CONCEPTS

En vue d’avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport de profilage pour chaque concept à travers les points suivants :

- La DTM : La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l’anglais *Displacement Tracking Matrix* (DTM), est un outil de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui permet de suivre et de surveiller les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l’évolution des besoins des populations déplacées : les facteurs d’influence, les moyens et durées de déplacement, les intentions futures des migrants, leurs conditions de vie et encore bien d’autres éléments sont autant d’informations recherchées et récoltées auprès des populations déplacées elles-mêmes.
- Personnes déplacées internes : « personne qui a été forcée ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d’un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l’homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l’homme ou pour en éviter les effets, et qui n’a pas franchi les frontières internationalement reconnues d’un Etat. »³

MÉTHODOLOGIE

Cet exercice s’est déroulé auprès de l’ensemble des ménages déplacés vivant dans la localité de Déou. Les ménages déplacés profilés par les équipes de l’OIM ont été identifiés avec l’aide des autorités locales.

Le questionnaire a été administré auprès de 214 ménages sur 233 initialement annoncés par nos partenaires de l’action sociale/CONASUR (Conseil National de Secours et d’Urgence) et DRC (Danish Refugee Council).

La collecte a été effectuée à l’aide de tablettes afin de faciliter la collecte et l’analyse des données, ainsi que pour optimiser la qualité des données. Un formulaire de profilage a été développé avec les partenaires clé et adapté au contexte.

La collecte des données de la DTM a été effectuée par 8 énumérateurs et 2 superviseurs formés, équipés et déployés dans la localité de Déou de la région du Sahel. Les énumérateurs avaient pour rôle de collecter des informations auprès des ménages tandis que les superviseurs assuraient un rôle de chef d’équipe devant valider chaque formulaire avant toute soumission sur la plateforme en ligne Kobo, facilitant ainsi la coordination dans la collecte d’information, sous la responsabilité directe de l’équipe DTM du Burkina Faso.

L’enquête au sein de la localité a été effectuée avec des chefs ménages.

³ Glossaire de la migration (OIM, 2007)

LIMITES

Lors de la phase de démarrage de la collecte de données, l'accès sur l'ensemble de Déou et ses environs a été relativement difficile notamment pour cause d'insécurité et de menaces directes sur l'exercice de collecte de données. Cette situation n'a pas permis aux équipes de terrain d'accéder à toute la zone limitant ainsi les observations directes des enquêteurs auprès des ménages. Toute la localité de Déou n'était donc pas accessible aux enquêteurs pour des raisons sécuritaires.

Certains chefs de ménages des PDI se trouvant dans la zone « non sécurisée » se sont déplacés vers la zone sécurisée afin de pouvoir participer à cet exercice de profilage toutefois il est probable que certains des ménages déplacés de Déou et ses environs n'aient pas été profilés. Ceci explique notamment la différence entre les ménages enregistrés par DRC (233) et les ménages profilés par l'OIM (214).

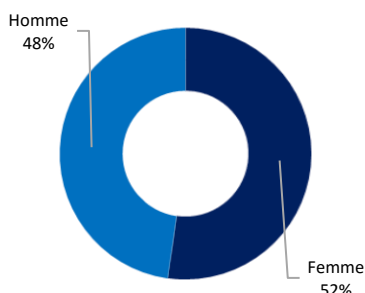
POPULATIONS DEPLACEES

Données démographiques

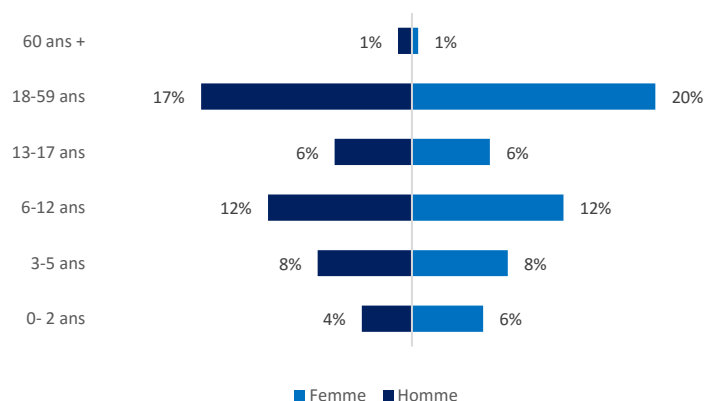
Lors de l'exercice de profilage, un total de 1 600 individus a été recensé par les équipes d'énumérateurs de l'OIM. Sur ces 1 600 individus, 836 étaient des femmes (52%) et 764 des hommes (48%). L'ensemble des individus étaient répartis sur un total de 214 ménages, soit une moyenne de 7,5 personnes par ménage.

La distribution de la population par âge et par genre met en évidence une forte proportion d'enfants et de jeunes parmi la population déplacée profilées. En effet, les individus de 18 ans et moins représentent 62% de la population déplacée. A noter également que la différence de répartition entre homme et femme est très faible chez les moins de 18 ans mais plus visible chez les 18-59 ans : 17% des personnes interrogés sont des hommes adultes entre 18 et 59 ans et 20% des femmes adultes entre 18 et 59 ans.

RÉPARTITION PAR GENRE DES PERSONNES DEPLACEES



PYRAMIDE DES AGES DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES



Chez les chefs de ménages interrogés, 77% sont des hommes dont la moyenne d'âge est de 40 ans ; la moyenne d'âge chez les femmes chefs de ménage (23% des chefs de ménages) est de 37 ans.

Des individus de plus de 14 ans enregistrés, 77% sont mariés, 20% célibataires et 3% veuf/ve. 11% des ménages disposent de document d'identité. Le graphique suivant met en lumière les différences d'état civil entre les hommes et femmes profilés (de plus de 14 ans).

ETAT CIVIL DES INDIVIDUS DEPLACES (14 ANS ET PLUS)



Déplacement

L'ensemble des ménages, hormis un, était originaire de la localité de Tounté située dans la commune de Koutougou. Un ménage déplacé interrogé arrivait de commune de Nassoumbou (Localité de Kalmamassi).

Koutougou est une localité de Tounté abritant un site aurifère attirant plusieurs populations riveraines dans la région du Sahel. Le site aurifère en présence connaît une exploitation artisanale.

Tab 1 : Répartition de la population déplacée par localité d'origine

Localité	# ménages
Tounté	213
Kalmamassi	1
Total	214

L'analyse des réponses données par les 214 ménages profilés révèle plusieurs faits importants. D'abord, la majorité des ménages (98%) profilés affirme être déplacée à cause de l'insécurité qui régnait dans la zone d'origine (Koutougou).

Seuls 3% des ménages avaient été déplacés une première fois avant d'arriver à Déou indiquant ainsi que ces déplacements ont été causés par le regain de tension dans la zone ayant eu lieu au cours des dernières semaines. Toutefois pour les ménages ayant déjà été déplacés, la plupart s'était déplacé initialement il y a plus de 12 mois indiquant donc que les premières tensions sécuritaires dans la zone d'origine ne sont toutefois pas récentes.

Tab 2 : Date du déplacement antérieur

Quand aviez-vous précédemment été déplacés (pour les ménages ayant déjà été déplacés) ?	Ménage
1-3 mois	1
Plus de 12 mois	6
Total	7

Pour les ménages arrivant directement de leur zone d'origine, donc dont il s'agit du premier déplacement, la majorité (52%) est arrivée à Déou il y a deux à trois semaines (soit à la fin du mois de Septembre) et près de 40% sont arrivés il y a une à deux semaines (soit début Octobre).

Le déplacement et le trajet depuis la localité d'origine vers Déou s'est effectué sans encombre pour la quasi-totalité des ménages. Toutefois, 5 pour cent des ménages ont indiqué des vols ou abus divers en cours de route.

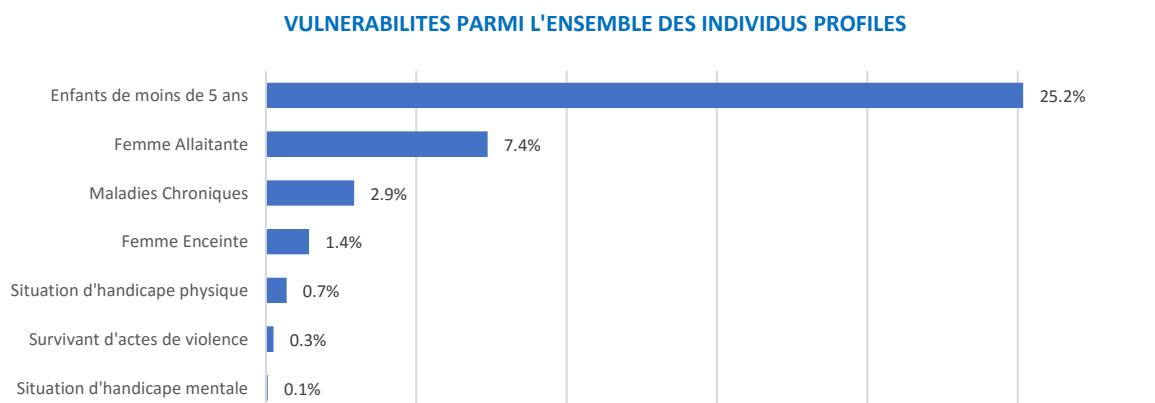
Vulnérabilités

Le profilage réalisé par les équipes de l'OIM comportait une section détaillant, pour chaque individu des ménages interrogés, des questions spécifiques sur certaines vulnérabilités importantes à prendre en considération pour une réponse humanitaire.

Au total, 607 personnes sur les 1 600 profilés ont été identifiées comme présentant une ou plusieurs vulnérabilités à considérer pour une réponse humanitaire :

- Des situations de handicap (physique ou mental) ont été identifiées au sein de 10 des 214 ménages.
- 118 femmes allaitantes ainsi que 23 femmes enceintes ont été identifiées.
- 403 enfants de moins de 5 ans ont été également identifiés

Le graphique suivant met en évidence plus précisément les vulnérabilités identifiées au cours de cet exercice :

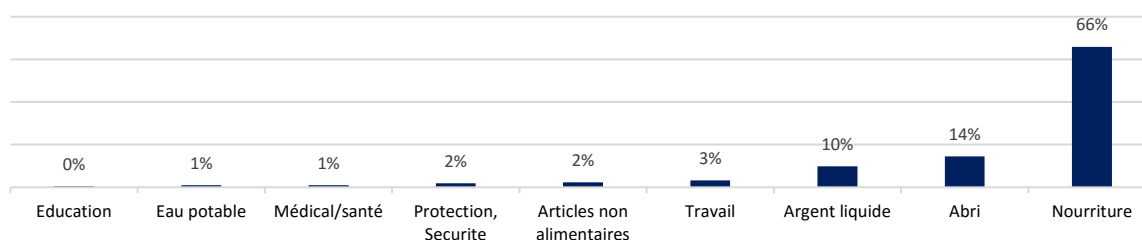


Besoins prioritaires

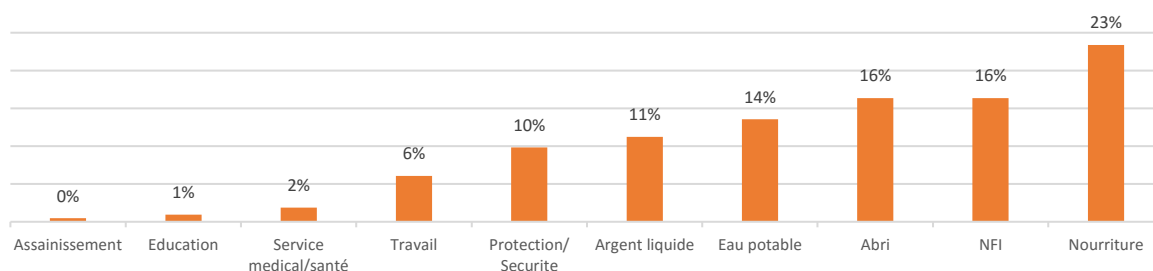
Le questionnaire de profilage posait trois questions successives sur les besoins prioritaires des ménages déplacés (besoin le plus important, deuxième besoin le plus important, troisième besoin le plus important).

Le premier besoin prioritaire indiqué par 66% des ménages (mais également par 23% des ménages en tant que besoin secondaire et 7% en tant que troisième besoin prioritaire) et l'accès aux **articles alimentaires**. En cumulant les réponses des trois questions sur les besoins prioritaires, l'alimentation est indiquée par plus de 96% des ménages.

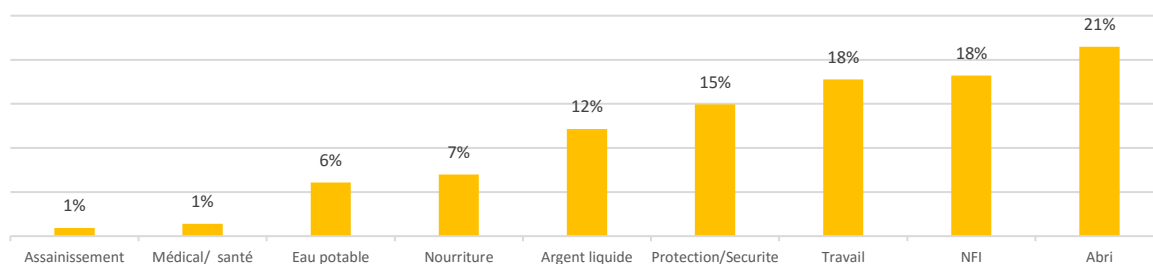
PREMIER BESOIN PRIORITAIRE



DEUXIEME BESOIN PRIORITAIRE



TROISIEME BESOIN PRIORITAIRE

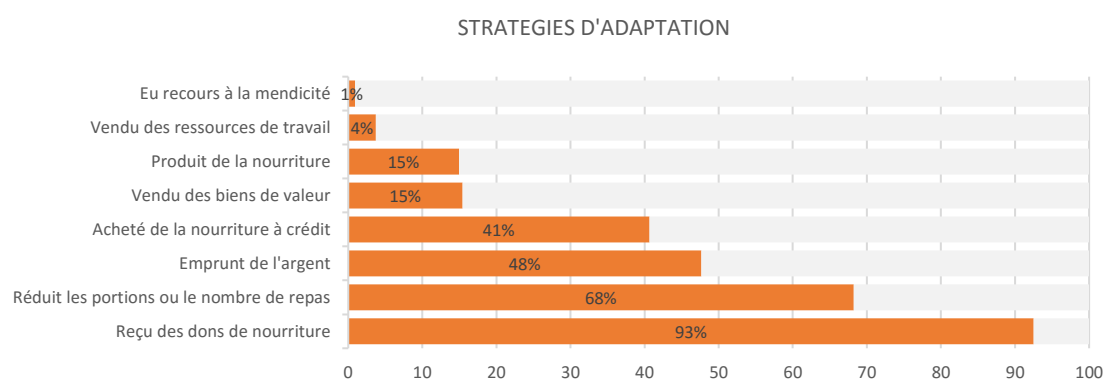


Plusieurs autres besoins importants ressortent de ces trois questions. Ainsi, le besoin en abri est indiqué par 14% des ménages comme premier besoin prioritaire (16% second besoin et 21% troisième besoin), le besoin en articles non-alimentaire de base est également largement mis en lumière par les ménages de même que le besoin en argent liquide.

Alimentation et Nutrition

Depuis le déplacement, les sources principales d'approvisionnement en nourriture sont les dons solidaires des communautés environnantes (30%), l'achat au marché (29%) et les dons humanitaires (28%). 11 des ménages produisent leur propre production alimentaire. Avant le déplacement, la plupart des ménages produisaient leur propre nourriture (43% des ménages) ou l'achetaient au marché (44%) montrant entre autres que ménages déplacés ont perdu leur moyen de subsistance.

Ceci est confirmé par le fait que trois quarts des ménages (75%) ont connu une insuffisance alimentaire depuis leur déplacement. Les stratégies d'adaptations pour faire face à ces insuffisances alimentaires varient. Si la plupart des ménages ont reçu des dons alimentaires au cours des dernières semaines, près des deux tiers ont eu à réduire les portions alimentaires ou le nombre de repas. L'emprunt ou l'achat à crédit pour de la nourriture est également fréquent depuis le déplacement.



Le marché le plus proche se trouve 0-15 minutes de marche pour 40% des ménages et à 15-30 min de marche pour 33% des ménages.

Moyens de subsistance

Avant le déplacement, 99% des chefs de ménage interrogés correspondaient au profile de travailleur indépendant (moins d'un pourcent était salarié). Cette situation a dramatiquement changé avec le déplacement, puisque 93% des chefs de ménage ont indiqué ne pas avoir pu exercer une activité génératrice de revenu depuis le déplacement.

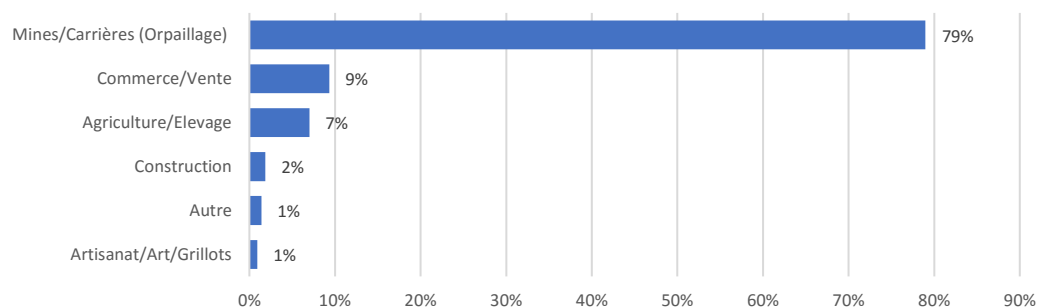
Seuls 6% des ménages déplacés ont pu exercer une activité génératrice de revenus depuis le déplacement. La majorité des ménages déplacés (87%) n'ont pas d'emploi mais recherchent un travail. Ce qui corrobore le résultat exprimé sur les besoins notamment en nourriture.

Tab 4 : Situation économique du chef de ménage.

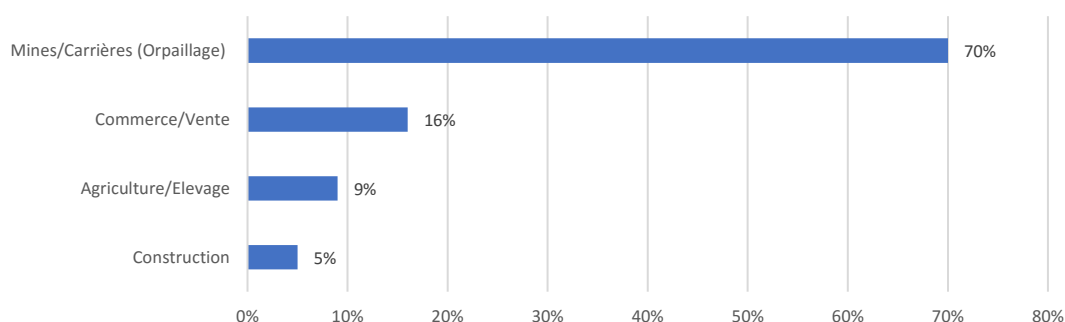
Statut du principal soutien du ménage depuis le déplacement	Avant le déplacement	Depuis le déplacement
Au foyer		3%
Employé salarié	<1%	
Ne pouvait pas travailler (handicap)	<1%	<1%
Sans emploi et ne cherchant pas d'emploi		5%
Sans emploi mais cherchant un emploi		87%
Travailleur indépendant	99%	5%
Total		100%

Avant le déplacement, tous les ménages sauf un effectuaient une activité économique. L'activité principale de 79% des ménages était l'orpaillage (9% travaillaient dans le commerce et 7% étaient agriculteurs ou éleveurs). Les quelques ménages qui exercent encore une activité génératrice de revenu (6%) demeurent concentrés sur des activités relativement similaires à celles exercées avant le déplacement.

PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITE AVANT LE DEPLACEMENT



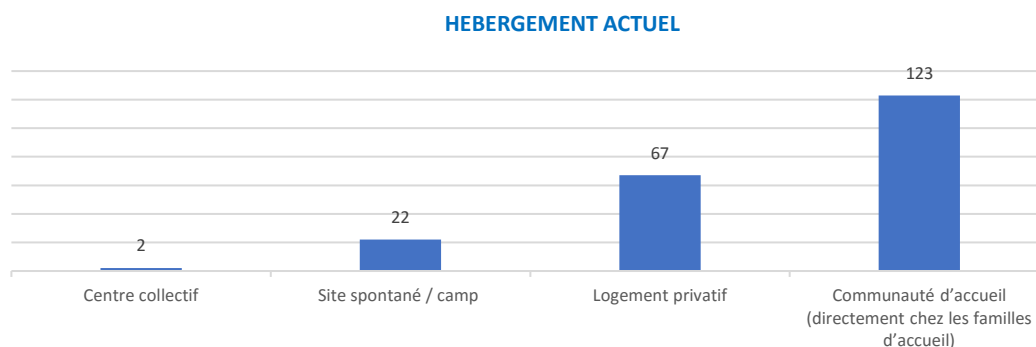
PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITE DEPUIS LE DEPLACEMENT



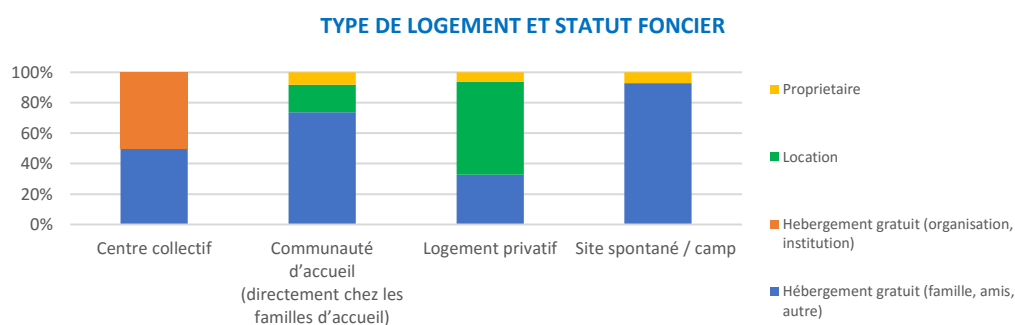
Abris et articles non-alimentaire

Près de 79% des ménages déplacés vivent dans une maison ou un appartement. 8% dorment sous tente, 5% dans un abri de fortune fait de paille ou tôle, tandis que 7% n'ont pas d'abri et dorment à dehors.

Par ailleurs, les résultats montrent que la majorité des ménages déplacés vivent actuellement dans des logements directement chez les habitants de la localité de Doué (57% des ménages déplacés sont hébergés chez des familles d'accueil et 31% au sein de logement privatif).

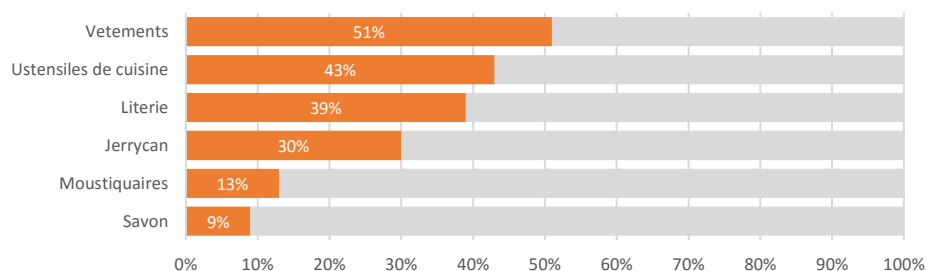


De ce fait, 59% des répondants indiquent être actuellement hébergés gratuitement (quel que soit le type de logement) tandis que 29% indiquent payer un loyer et 7% sont propriétaires (6% ne sais pas). En combinant les résultats du type de logement actuellement habité par les ménages déplacés et le statut foncier, il apparaît sans surprise que la plupart des ménages vivant au sein de logement privatif paye un loyer tandis que ceux vivant au sein des communautés d'accueil (majoritaire, voir plus haut) sont hébergés gratuitement.



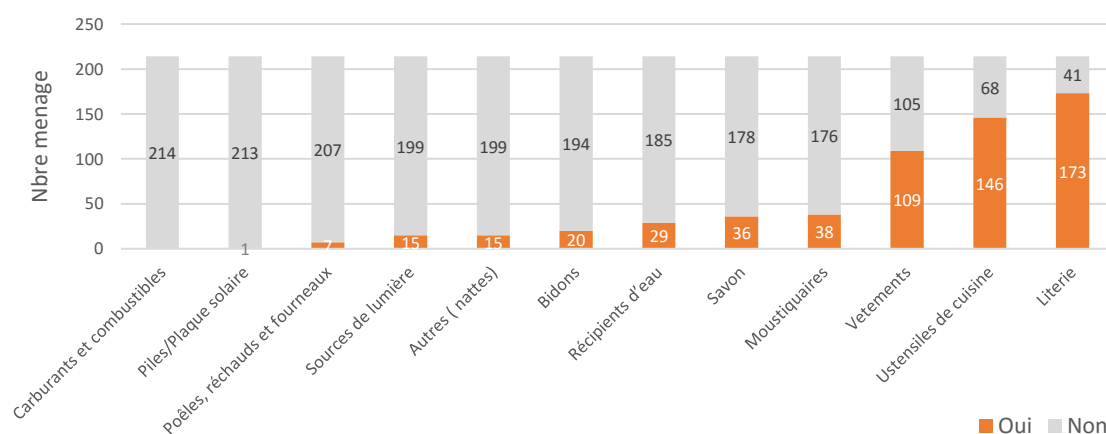
Interrogés sur les possessions actuelles (bien non alimentaire) suite au déplacement, les ménages déplacés indiquent à plus de 50% disposer de vêtements pour la famille. Moustiquaires et savons sont en revanche rare.

MENAGES POSSEDANTS LES ARTICLES SUIVANTS



En termes d'article non-alimentaire, les ménages ont été interrogés sur les 3 principaux NFI dont ils ont le plus besoin pour l'heure. Trois articles reviennent le plus fréquemment : la literie, les ustensiles de cuisine et les vêtements.

3 PRINCIPAUX BESOINS EN NFI (3 EPOUSES PAR MENAGE)



Education

Les analyses de données relatives à la section éducation mettent en avant les indications suivantes :

Sur les 257 enfants qui fréquentaient l'école avant le déplacement seuls 65 fréquentent encore un établissement scolaire depuis le déplacement. Au sein de plus de 83% des ménages, des enfants en âge d'aller à l'école ne fréquentaient pas d'école au moment de l'entretien avec les enquêteurs. C'était le cas au sein de 53% des ménages avant le déplacement. Ceci met en évidence l'impact du déplacement interne sur le taux de scolarisation de jeunes déplacés.

Sur les 65 enfants allant à l'école depuis le déplacement, 74% allaient à l'école primaire (22% au collège).

Les raisons principales de non fréquentation des écoles depuis le déplacement sont : la distance par rapport au lieu de vie (43%), des menaces (17%), des attaques sur les écoles (11%) et la fermeture des écoles (11%)

Tab 3 : situation scolaire par ménage avant et après déplacement.

Réponse	% des ménages ayant des enfants à l'école <i>avant</i> le déplacement	% des ménages ayant des enfants à l'école <i>depuis</i> le déplacement
Ne sais pas	2%	5%
Non	53%	83%
Oui	45%	12%

Sur les 65 enfants allant à l'école depuis le déplacement, 74% allaient à l'école primaire (22% au collège).

Eau, Hygiène et Assainissement

Pour près des trois quarts des ménages (82%), la source principale d'approvisionnement en eau de boisson est l'eau de rivière ou des cours d'eau à proximité des logements ou forage pour 7% des ménages. La source d'eau principale se trouve à 0-15 min de marche pour 43% des ménages, 15-30 min pour 32%.

Malgré une source d'eau principale non traitée (rivière ou cours d'eau) seuls 7% des ménages font une différenciation pour l'eau (principalement par traitement avec filtre en coton ou tissu ou en faisant bouillir l'eau).

Plus des trois quarts des ménages (77%) n'ont pas accès à des latrines fonctionnelles. Parmi les ménages n'ayant pas accès à des latrines, l'immense majorité (96%) défèque en plein air (4% utilisent les latrines des voisins).

Santé

Plus de la moitié des ménages (57%) ont eu un membre de la famille qui est tombé malade depuis le déplacement. Les problèmes de santé les plus récurrents sont : le paludisme (82%), la fièvre (32%), la diarrhée (25%), et des troubles psychiatriques, problèmes respiratoires et problèmes cutanés (3% chacun). La proportion élevée en paludisme est particulièrement inquiétante dans cette population qui compte près de 403 enfants moins de 5 ans ainsi que 23 femmes enceintes. Ce qui constitue un grave risque qui est aggravé par le manque de moustiquaire (cf. section NFI).

Protection

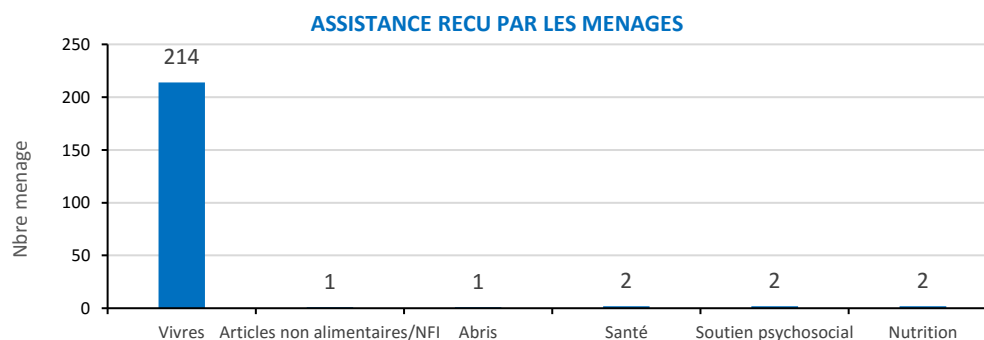
La majorité des ménages (93%) a indiqué se sentir plutôt ou très en sécurité dans le lieu de déplacement. Toutefois, 8% des personnes déplacées ont été victimes d'actes de violence depuis leur arrivé dans le lieu de déplacement.

Selon 81% des ménages, il existait des mécanismes auxquels le ménage peut s'adresser en cas de violation, les principaux étant : la police (72% des ménages l'ont mentionnée comme un mécanisme auquel ils pouvaient s'adresser), la communauté locale (66% des ménages) et l'armée (54%).

Parmi les personnes ayant été victimes de violences ou d'agressions, celles qui ne l'ont pas signalé ne l'ont pas fait principalement à cause de la peur de représailles (100% des cas), du manque de confiance dans le mécanisme existant (67%) ou de la peur non liée aux représailles (67%). Par contre, toutes avaient connaissance du mécanisme auquel se référer.

Assistance humanitaire

Tous les ménages (100%) ont reçu une assistance humanitaire depuis leur déplacement il y a quelques semaines. L'assistance était, dans 100% des cas, des vivres, mais seuls 5 ménages avaient reçu un autre type d'aide humanitaire (santé, abris, etc.) Dans tous les cas sauf un, le gouvernement était à l'origine de la provision de vivres.



Gouvernance et relations avec la communauté hôte

Pour les trois-quarts des ménages (75%), les relations avec la communauté hôte sont très bonnes, tandis qu'elles sont bonnes pour 21%. Seuls 4% des ménages estiment les relations moyennes ou mauvaises.

Selon la plupart des ménages (48%), il n'y a pas de comité ou organisation représentant les populations déplacées. Toutefois, un pourcentage important (29%) ne le sait pas. Il existe par contre des mécanismes permettant aux populations déplacées d'exprimer leurs préoccupations et de donner leur opinion : des groupes sociaux ou communautaires (comme indiqué par 52% des ménages) ainsi que la municipalité (indiqué par 19% des ménages) ou des groupes religieux (17% des ménages).

Accès à l'information

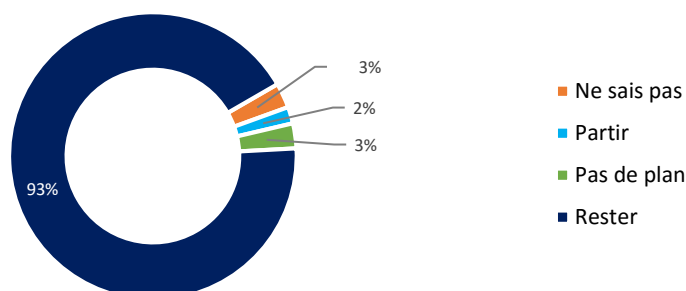
La moitié des ménages (51%) estimaient avoir suffisamment d'informations sur la situation de déplacement et les services disponibles, tandis que 49% ne le pensaient pas. Les sujets à propos desquels les ménages déplacés souhaiteraient obtenir plus d'informations sont : la distribution de vivres (71% des ménages) ; l'accès aux services et à l'assistance humanitaire (67%) et la situation sécuritaire (60%).

L'immense majorité des ménages déplacés (94%) obtiennent leurs informations par leur famille, voisins et amis. 11 pour cent par la radio, 11 pour cent par les chefs religieux ou communautaires et 7 pour cent par le gouvernement.

Intentions

Pour l'heure, la grande majorité des ménages déplacés (93%) compte rester dans le lieu de déplacement et n'a pas l'intention de se déplacer à nouveau dans les prochaines semaines. Seuls 2% souhaitent partir

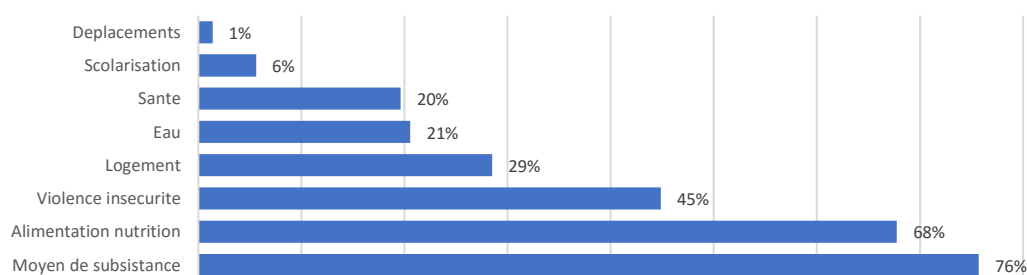
COMPTEZ-VOUS RESTER DANS LE LIEU ACTUEL OU LE QUITTER DANS LES PROCHAINES SEMAINES?



Les ménages souhaitant partir (4 ménages sur les 214 interrogés) veulent soit rentrer dans leur lieu d'origine (2 ménages), soit aller dans une province différente (2 ménages). Ils souhaitent partir pour rechercher des meilleures opportunités économiques ailleurs ou rejoindre des amis ou des proches, et permettre également à leurs enfants d'aller à l'école

En termes de préoccupations majeures pour les semaines à venir, les ménages pouvaient indiquer trois inquiétudes : la plupart notent le manque d'activité économique ou moyens de subsistance (76%) comme le principal souci, suivis de l'alimentation/nutrition (68%), la violence et l'insécurité (45%) et le logement (29%).

PRINCIPALES INQUIETUDES (3 RESPONSES PAR MENAGE)



Conclusions

Ce rapport présente une analyse succincte de la situation des ménages déplacés internes originaires de Koutougou et vivant depuis quelques semaines dans la localité de Déou. Il dresse le portrait d'une population déplacée qui vivait principalement de revenu minier ou agricole et qui se trouve aujourd'hui sans revenu stable et dont les conditions de vie (alimentation, logement, NFI, santé et eau et assainissement) se sont largement détériorées.

Les principaux résultats à noter sont :

- **Déplacement** : 214 ménages (1 600 personnes) ont quitté les communes de Koutougou et de Nassoumbu pour celle Déou.
- **Alimentation** : le besoin en nourriture demeure une priorité de premier ordre pour la majorité de la population déplacée, dont 75% affirme avoir connu une insuffisance alimentaire dans le milieu d'accueil
- **Moyens de subsistance** : 93% de cette population déplacée vit essentiellement des dons alimentaires.
- **Logement** : plus de la moitié de la population déplacée soit 123 ménages vit dans les familles d'accueil. De plus, 15% de la population déplacée dort soit sous des tentes, soit sans abri ou à l'air libre.
- **Eau et assainissement** : 82% de la population déplacée puise de l'eau de boisson dans les eaux courantes. Plus de trois quarts (77%) de la population fait leur besoin en pleine nature augmentant ainsi le risque des maladies d'origines hydriques.
- **NFI** : Plus de la moitié de cette population a un exprime un grand besoin en literie et en ustensiles de cuisine correspondant respectivement à 173 et 146 ménages
- **Education** : 83% des enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école.
- **Santé** : Le paludisme représente 46% des problèmes de santé touchant la population déplacée
- **Assistance humanitaire** : A ce jour, seul le gouvernement (à une exception près) a pu apporter une assistance en vivres à la population déplacée.
- **Intentions** : 198 ménages sur 214 recensés désirent rester à Déou

Au-delà de cette population déplacée à Déou, ce rapport met en exergue l'importance d'une meilleure compréhension de l'ensemble des déplacés du Nord du Burkina Faso et d'une systématisation des collectes de données standardisées afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire pour ces populations.